

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrudpaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 17 mars 2022

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 8 MARS 2022

2022 -002 : ELECTION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX ALPILLES ET DESIGNATION A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION SCOT-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	Bureau et Conseil syndical Participer à la réunion Zoom https://us06web.zoom.us/j/86759075434 ID de réunion : 867 5907 5434
13	0	4	11	17

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Madame Annie PONIATOWSKI ;

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN,

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Michel JALABET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Monsieur Michel PECOUT.

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 8 MARS 2022

2022 -002 : ELECTION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX ALPILLES ET DESIGNATION A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION SCOT-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	Bureau et Conseil syndical Participer à la réunion Zoom https://us06web.zoom.us/j/86759075434 ID de réunion : 867 5907 5434
13	0	4	11	

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN,

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Michel JALABET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Monsieur Michel PECOUT.

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Michel PECOUT

Vu la délibération n° 2020.027 du Conseil syndical du 24 septembre 2022 procédant à l'élection des Vice-présidents ;

Vu la délibération n° 2021.031 du 13 novembre 2020 portant création des commissions thématiques et désignant les Vice-Présidents ;

Vu la décision du Conseil d'Etat n 451030 en date du 22 novembre 2021 portant annulation des élections municipales et intercommunales de Saint-Rémy-de-Provence ;

Vu les résultats des élections communales et intercommunales organisées par la commune de Saint-Rémy-de-Provence en date du 23 et 30 janvier 2022 ;

Vu la délibération n° 10/2022 du conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, séance du 11 février 2022 ;

Considérant l'installation par délibération du Conseil syndical n° 2022.001 du 8 mars 2022 portant installation de Monsieur Hervé CHERUBINI en qualité nouveau membre titulaire désigné par la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles au PETR du Pays d'Arles ;

Je vous propose mes chers collègues de :

- 1 – DESIGNER** Monsieur Hervé CHERUBINI en qualité de 5ème Vice-Président ;
- 2 – DESIGNER** Monsieur Hervé CHERUBINI à la Présidence de la Commission SCOT-Aménagement du territoire ;
- 3 – ENTERINER** la désignation des Vice-présidents pour porter les délégations des commissions :

- Mobilité – Transports	Monsieur Patrick de CAROLIS
- Démocratie participative – Conseil de développement	Madame Corinne CHABAUD
- SCOT - Aménagement du territoire	Monsieur Hervé CHERUBINI
- PCAET - Transition énergétique & écologique	Madame Marie-Rose LEXCELLENT
- Attractivité territoriale	Madame Pascale LICARI
- Projet Alimentaire Territorial - Agriculture-Alimentation	Monsieur Lucien LIMOUSIN
- Promotion et développement touristique	Monsieur Michel PECOUT

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président,

